

Handwritten text in a cursive script, possibly a legal document or a record. The text is written in a dark ink on a light background. The script is dense and difficult to decipher, but appears to contain several lines of text. The text is written in a cursive script, possibly a legal document or a record. The text is written in a dark ink on a light background. The script is dense and difficult to decipher, but appears to contain several lines of text. The text is written in a cursive script, possibly a legal document or a record. The text is written in a dark ink on a light background. The script is dense and difficult to decipher, but appears to contain several lines of text.

M. [unclear] ~~de~~
Jan Le Dantec, âgé de cinquante trois ans, etant veuf de
sa femme, en la commission de notre mestre le sr. [unclear] ap[re]s avoir dequ[er]
par le min[ist]re de saud de s[er]vie[ir]e p[re]s[ent]e les sermons de penitence
d'evangelis[me] et d'orthodoxie sur sa copie et est Judice de l'egl[ise]
paroissiale de plus belle ce jour vingt quatre novembre mil
sept cent quatre en presence de Jan [unclear], Jan Le [unclear] et [unclear]
de Jan [unclear] et de Jan [unclear], mais, et Mary Le Dantec sa fille
et de Jan [unclear] et plusieurs autres qui ont signez.
M. [unclear] Sec[re]t[aire] de plus belle

Spous de Jean
ledantier et
Marie Holland

Le vingt et septiesme jour du mois de Novembre l'an
six cents septante et cinq apres les banquilles faictes
en l'eglise parroissiale de ploubere parmonieur
Levesque de pennean l'ordieime jour du present mois et an
de ses trois proclamations de bans faictes le six, le douze
le dix septiesme, vingt et quatrieme, et vingt et cinq
et dans la parroisse de ploubere, l'ordieime, dix septiesme,
et vingt et quatrieme dud. present mois et an sans
aucune objection ny nul. P' ce moien comme aussy
le Recteur de ploubere viz de soubsignants
De nous, signez, missire Francois le Clerc Prestre et Recteur
de pennean, ay Interrogé publicquement, en l'eglise
parroissiale de ploubere du Consente. de ses deux Recteurs
honnorables seints Jean ledantier et de ploubere age
de trente et un an fils de deffuncts qui laume
dantier et Jacquette Minier son frere et Mere, et
Marie Holland agee de vingt et huit ans, fille de
deffuncts Pierre Holland et de Marie Lebourna lesdites
et m' de dud. ploubere et de leur consentement mutuel par
moien solennel et pris par ay condinche et mariage et presence
dizant ledantier frere dud. Jean, de Marie le dantier la
M'issire Nicolas Holland frere Pierre Holland frere de lad.
Marie Holland de quela parthe signent d'autre
de l'autre ne s'avoit signet. Et la benediction nuptiale leur a est
donne par le soubsignat Recteur de pennean pendant le dit
sacrisce de la messe suivant les rituels et de sa mere la
de l'eglise.

En un. le. le. ecc. de l'eglise de pennean
Pierre Hain
Jean le dantier
Marie le dantier
Henri le dantier
Jean le dantier

Lib. 11

Maria filia naturalis et legitima yuonin rolland et
Maurice de bouvra Guisbra parrozie Bapta
fuit a meo sub sig. te pbro supra dard fontez
Eulodia parrozie de ploulez parentis suorum
Olivierii piores et Maria piores die nona
Septemb. anno a nativitate xpi 1644

J. Pierre
pbr

Marie Volland

Marie Volland agee d'environ cinquante ans moust
hier en la cõton de nostre mere la 1^{re} eglise de son corps este
enterré en l'eglise paroissiale de ploubierre le douzieme jour
de may mil six centz nonante huit, presentz au Conuoy
ont esté Jean Ledante capusant son uent, Beatrice Volland,
Charles Volland et plusieurs autres. Elle a receu dans la maladie
les sacrementz de penitence, de charitè, de communion par
le ministre de nostre mesme paroisse.

Jean Ledante

J. Goadmette

par J. Goadmette